

septembre 2018

L'Égypte après les élections présidentielles

Observatoire du monde arabo-musulman
et du Sahel

CLÉMENT STEUER

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1 – UN CONTEXTE POLITIQUE MARQUE PAR LA QUETE DE STABILITE	3
2 – DES ELECTIONS DEPOLITISEES.....	5
3 – DES ELECTEURS MOBILISES PAR DIFFERENTS MOYENS.....	9
4 – DES RESULTATS PERMETTANT AU REGIME DE CONTINUER SUR SA LANCEE	13
BIBLIOGRAPHIE.....	15

L'Égypte après les élections présidentielles

INTRODUCTION

Les 26, 27 et 28 mars 2018, les Égyptiens votaient pour réélire leur président de la République, Abdel-Fattah al-Sissi, en la quasi-absence de candidatures alternatives, et dans un contexte politique éminemment défavorable à l'exercice des libertés publiques. Largement présentées dans les médias internationaux comme dénuées d'enjeu, ces élections tranchaient singulièrement avec celles de mai-juin 2012, qui avaient vu s'affronter cinq projets politiques rivaux, dans un climat d'incertitude quasi-totale quant aux résultats finaux. Les politistes savent néanmoins depuis la fin des années 1970 que l'étude des élections en contexte autoritaire est riche d'enseignements, dans le sens où elles constituent des moments-clefs dans l'évolution des rapports État-société, et où elles permettent d'explicitier la stratégie des élites, voire de deviner l'état des rapports de force qui traversent une société. En ce sens les dernières élections présidentielles égyptiennes ne font pas exception à la règle, et leur étude ne doit pas être négligée au prétexte que leurs résultats étaient largement prévisibles¹.

I – Un contexte politique marqué par la quête de stabilité

L'élection présidentielle de 2018 est la seconde à être organisée sous l'empire de la Constitution de 2014. Le principal enjeu est donc de montrer que le régime issu des événements des 30 juin et 3 juillet 2013 dispose toujours d'une assise populaire importante, et représente en conséquence une garantie de stabilité, garantie qui constitue sa principale source de légitimité, tant sur la scène domestique qu'internationale.

En mai 2014, Abdel-Fattah al-Sissi avait été élu avec 25,3 millions de voix, contre 758 000 pour son unique challenger, Hamdine Sabbahi, alors que ce dernier avait su attirer 4,8 millions de voix sur son nom lors du premier tour des élections de mai 2012, pourtant autrement compétitives. Ce résultat avait alors montré l'immense popularité du président Sissi, champion quasiment incontesté du camp séculier, élu avec presque deux fois

¹ Mon travail de terrain sur la présidentielle égyptienne de 2018 a été rendu possible grâce au soutien financier du projet « Power and Strategies of Social and Political Order » : <http://power.orient.cas.cz>

plus de voix que son prédécesseur déchu, Mohammed Morsi, vainqueur du second tour en juin 2012 avec 13,2 millions de voix obtenues à l'issue des premières élections présidentielles démocratiques de l'histoire égyptienne.

Les élections de mars 2018 devaient donc permettre de voir comment cette popularité avait résisté à l'épreuve de quatre années d'exercice du pouvoir. Durant ce premier mandat du président Sissi, de nombreuses réformes ont été engagées sur différents fronts, et il semblait inévitable – étant donné le caractère extrêmement hétéroclite de la coalition du 30 Juin qui sert de base sociale et politique au régime – que ces réformes lui aient coûté une partie de ses soutiens. En effet, si les mesures économiques intervenues dans le cadre du prêt accordé par le FMI fin 2016 (introduction de la TVA, baisse graduelle des subventions, dévaluation de la livre) ont apporté un ballon d'oxygène aux finances publiques et profité au secteur du tourisme, elles ont en revanche causé une dégradation du niveau de vie des populations les plus démunies, du fait d'une inflation touchant en particulier les produits alimentaires et les transports. Par ailleurs, la « délibéralisation » poussée du régime en matière de libertés publiques et de droits de l'homme lui a aliéné une partie des secteurs libéraux et socialistes de l'opinion publique, tandis que la poursuite de la répression visant les Frères musulmans et leurs alliés islamistes met le parti salafiste Nour – qui soutient toujours le régime – en porte-à-faux avec sa base militante et son électorat.

Enfin, même parmi les anciens membres du parti national démocratique (PND), pilier du système moubarakien, une certaine déception se fait jour du fait de l'apparente volonté du régime de ne leur laisser désormais qu'une place marginale dans le système politique, au profit d'une montée en puissance de l'institution militaire, et du projet de former une nouvelle élite politique et administrative issue de la jeunesse diplômée.

Le président Sissi a cependant des réalisations importantes à mettre à l'actif de son premier mandat, financées par le prêt du FMI et les investissements d'acteurs internationaux (en premier lieu issus des pays du Golfe) soucieux de stabiliser l'Égypte, mais aussi par les ressources dégagées du fait des réformes économiques libérales mentionnées ci-dessus, et par celles – anticipées – liées à la découverte du champ gazier al-Zohr. Ainsi, outre les grands travaux (amélioration des capacités du Canal de Suez, construction d'une nouvelle capitale administrative), le gouvernement a investi dans l'amélioration des transports, et a annoncé récemment sa volonté d'en faire de même pour le développement du Nord-Sinaï – province dans laquelle la politique répressive seule semble impuissante à venir à bout d'une insurrection islamiste armée désormais liée à l'État islamique. Par ailleurs, le Parlement a adopté en décembre 2017 une loi prévoyant l'élargissement progressif de la couverture sociale à l'horizon 2032. Si le pouvoir montre un visage répressif sur le plan des mœurs (répression à l'égard de la communauté LGBT, projet de loi visant à criminaliser l'athéisme, poursuite de plusieurs artistes pour « incitation à la débauche »), il adopte en revanche un comportement plutôt progressiste en matière

d'égalité des citoyens devant la loi (amélioration de la représentation politique des femmes et des chrétiens – mais aussi des jeunes et des handicapés –, réforme de la loi sur les lieux de culte, discussions autour de l'idée d'introduire le mariage civil dans la législation égyptienne).

Ainsi, le contrat social présenté par le régime peut-il être énoncé de la manière suivante : détérioration (supposée temporaire, mais à durée indéterminée) des conditions d'existence du plus grand nombre (sur le plan des libertés comme sur celui du niveau de vie) au profit de réformes structurelles sempiternellement ajournées par le régime de Moubarak (et que ni le régime transitoire du Conseil supérieur des forces armées, ni celui élu des Frères musulmans n'étaient en mesure de mettre en œuvre), et dont il est attendu qu'elles permettent à terme d'améliorer le quotidien des Égyptiens. Pour le pouvoir, l'enjeu des élections présidentielles était donc de montrer que ce contrat social bénéficiait toujours sinon du soutien, au moins de l'assentiment, d'une large partie de la population égyptienne.

2 – Des élections dépolitisées

Ces élections ont en effet été marquées par l'absence de candidats d'opposition. Leur présence aurait sans doute modifié le sens du scrutin, en en faisant une jauge mesurant le soutien offert par différents secteurs de l'opinion à des projets politiques alternatifs à celui du président sortant. De ce fait, le vote en faveur de Sissi se serait politisé par la force des choses, alors que dans le contexte d'une candidature quasi-unique, le régime s'est efforcé de dépolitiser le vote en le présentant comme un geste civique, ou plutôt patriotique, n'exprimant rien d'autre qu'un attachement au pays. Cependant, malgré l'exclusion des Frères musulmans et de leurs alliés hors du jeu politique, et en dépit du ralliement de la quasi-totalité des forces séculières (renforcées par les salafistes du parti Nour) au régime issu de la « révolution du 30 Juin », des candidatures alternatives ont commencé à émerger à la fin de l'année 2017, avant d'avorter.

De fait, l'organisation du scrutin a permis à différentes options politiques de s'affirmer publiquement, mais cette étape s'est achevée au moment du dépôt des candidatures le 29 janvier 2018. Cette étape a d'abord mis en lumière le fait qu'il existe un certain mécontentement parmi les supporters de l'ancien régime – qui s'est traduit par l'annonce de la candidature de plusieurs officiers ou anciens officiers – et également une crispation du système sécuritaire, et de la présidence elle-même, autour de l'expression d'une telle dissension. Le premier militaire à avoir annoncé sa volonté de se présenter, dès le mois de novembre 2017, a été un quasi-inconnu, le colonel Ahmed Konsowa. Le 2 décembre, il est arrêté et traduit devant un tribunal militaire pour s'être porté publiquement candidat à la présidentielle sans avoir obtenu l'autorisation préalable de sa hiérarchie. La

seconde candidature a été plus sérieuse, puisqu'il s'agissait de celle du général Ahmed Shafiq, ancien ministre de l'Aviation civile sous Moubarak, puis éphémère Premier ministre nommé pendant la révolution de 2011, avant de devenir en 2012 finaliste de l'élection présidentielle face au Frère musulman Mohamed Morsi (5,5 millions de voix au premier tour, et 12,3 millions au second, soit 48,27 % des électeurs). À l'époque, Ahmed Shafiq faisait figure de candidat des partisans de l'ordre, désireux de mettre un terme à l'épisode révolutionnaire. Suite à l'annonce des résultats du second tour, qui lui étaient défavorables, il était parti vivre aux Émirats arabes unis. C'est de ce pays qu'il annonce sa candidature, lui aussi en novembre 2017, avant d'affirmer être empêché de quitter les Émirats. Le 2 décembre il est pourtant expulsé de ce pays en direction de l'Égypte, où il est intercepté par les services de sécurité dès son arrivée à l'aéroport. Le 7 janvier 2018, il renonce officiellement à se porter candidat. Enfin, le dernier candidat issu des rangs de l'armée avait un poids peut-être supérieur même à celui de Ahmed Shafiq, puisqu'il s'agissait du général Sami Annan, ancien chef d'état-major des armées, et vice-président du Conseil supérieur des forces armées, au moment où celui-ci assumait tous les pouvoirs dans la période de vacance ouverte par la démission de Moubarak.

Désormais à la retraite, il présente publiquement sa candidature le 19 janvier, en ticket avec l'ancien président de l'autorité de contrôle des comptes publics Hesham Genina, devenu une figure de la lutte anti-corruption du fait de son limogeage survenu suite à la publication d'un rapport sur le coût de la corruption pour l'Égypte. Le 23 janvier 2018, Sami Annan est arrêté sous l'accusation d'avoir falsifié des documents.

Plusieurs civils ont également annoncé leur volonté de se présenter, avant de retirer leur candidature quelques jours avant la date limite du 29 janvier. Le plus connu d'entre eux est l'avocat Khaled Ali, déjà candidat lors des élections présidentielles de 2012, au terme desquelles il avait obtenu 134 000 voix (soit 0,58 % des suffrages exprimés). Khaled Ali est surtout connu en Égypte pour son engagement aux côtés des organisations des travailleurs et contre la corruption. Membre d'un petit parti de gauche appelé « Pain et Liberté », il annonce dès le mois de mai 2017 qu'il pourrait se présenter à la présidentielle. Le 24 janvier 2018, cependant, il retire sa candidature en arguant du souci de protéger ses partisans contre la répression dont ils sont victimes. Un autre candidat issu du monde civil avait renoncé à se présenter quelques jours plus tôt, le 15 janvier, en dénonçant lui aussi les conditions entourant l'organisation du scrutin. Il s'agit de Mohamed Anouar al-Sadate, neveu de l'ancien président Sadate, qui s'était illustré par ses positions réformatrices lors des dernières années du règne de Moubarak, positions qui l'avaient conduit à fonder le parti Réforme et Développement (PRD). Durant la période de transition, ce parti défendait le régime militaire du Conseil suprême des forces armées, ce qui lui avait valu d'être assimilé aux forces de l'ancien régime durant les élections législatives de 2011-2012, au cours desquelles il obtint une dizaine de députés. Après 2013, le PRD adopta néanmoins progressivement des positions de plus en plus critiques à l'égard de la politique du président Sissi. Lors des législatives de 2015, il ne

parvint guère à faire élire que trois députés, dont Mohamed Anouar al-Sadate lui-même. Ce dernier s'imposa alors rapidement comme la principale figure de l'opposition parlementaire, notamment à la suite de son accession à la tête du comité des droits de l'homme de l'Assemblée. Le 28 février 2017, il est privé de son siège de député par un vote des deux tiers de la Chambre, au prétexte qu'il aurait communiqué des textes de projets de lois à des ambassades étrangères.

Mais si l'appareil sécuritaire a fait directement obstacle à la présentation de candidatures issues de l'armée – toujours susceptibles de créer ou d'aggraver d'éventuelles dissensions dans ses rangs –, les candidats civils ont semble-t-il été quant à eux victimes d'un excès de zèle des partisans de Sissi dans les médias et dans l'administration, qui les dépeignaient comme des traîtres et se livraient à diverses tracasseries sur les sympathisants cherchant à faire enregistrer une déclaration de soutien à tout autre candidat que le président sortant (de telles déclarations de soutien constituant une pièce exigée par la loi pour enregistrer une candidature). Cependant, l'absence de candidatures alternatives à Sissi posait un problème d'image au régime, et c'est la raison pour laquelle diverses personnalités furent alors approchées par des hommes proches du pouvoir afin de se porter candidates. Le premier d'entre eux fut Al-Sayyid al-Badawy, président du parti Wafd, qui annonça sa candidature le 26 janvier, soit seulement trois jours avant la date-limite de dépôt devant la Commission électorale. Cependant, dès le lendemain, le haut comité du parti Wafd rejeta la candidature de son président, préférant soutenir celle de Sissi. Par ailleurs, Mortada Mansour, président d'un grand club de football cairote et membre du Parlement, renonça à se présenter le 27 janvier sans explications.

C'est finalement Moussa Moustafa Moussa qui devint l'unique candidat faisant face au président sortant. Le 29 janvier, dernier jour de dépôt des dossiers devant la Commission électorale, il annonce sa candidature, qu'il fait enregistrer un quart d'heure avant la fermeture des bureaux de la Commission. Peu connu du grand public, Moussa Moustafa Moussa est le fils d'une ancienne figure du parti Wafd, et un homme d'affaires comme l'était son père avant lui. Diplômé de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, il est un excellent francophone. En 2005, il rejoint le parti Ghad (« le parti du Lendemain ») créé un an plus tôt par un dissident du Wafd, Ayman Nour, par ailleurs principal candidat opposé à Moubarak lors de la première élection présidentielle pluri-partite organisée cette même année.

Moussa devient vice-président du nouveau parti, et alors que Ayman Nour est emprisonné (sous l'accusation d'avoir présenté de fausses attestations de soutien pour la légalisation de son parti), il s'empare de la direction du Ghad, malgré l'opposition des partisans de Ayman Nour. Ce coup de force interne – définitivement avalisé par les tribunaux en 2011 – aurait, murmure-t-on alors, reçu l'appui de la police de Moubarak, désireuse de priver de toutes ressources l'opposant par trop virulent qu'était Ayman

Nour. L'annonce de la candidature de Moussa Moustafa Moussa en janvier 2018 rencontre le scepticisme des observateurs et de la rue égyptienne, tant il est vrai que ce candidat ne cache pas son soutien au président Sissi. Privé de ses éléments les plus dynamiques – restés fidèles à Ayman Nour, chef du parti du Lendemain de la Révolution, avant de dénoncer en 2013 le coup d'État du 3 juillet et de suivre dans l'exil les partisans du président déchu. Le parti Ghad ne dispose pas d'une véritable organisation ni d'une base militante, ni même de beaucoup de ressources hors de la fortune personnelle de son président.

Les conditions décrites ci-dessus poussent une partie de l'opposition à appeler à l'abstention, mais cette campagne en faveur d'un boycott des élections se trouve rapidement elle aussi en butte à la répression. Le 28 janvier, Mohamed Anouar al-Sadate, Hicham Genina, Hazem Hosni (éphémère directeur de campagne de Sami Annan) et le scientifique Issam Higgi signent une lettre ouverte appelant à boycotter les élections en raison du « climat de peur » les entourant. L'islamiste Abdel-Monim Abul-Futuh apparaît lui aussi parmi les signataires de la lettre. Longtemps chef de file du courant libéral au sein des Frères musulmans, ce dernier avait été exclu de l'organisation à l'été 2011, en raison de sa volonté de se porter candidat aux élections présidentielles de 2012. Bénéficiant du soutien de la quasi-totalité des forces politiques islamistes non-fréristes, il obtint alors 4,1 millions de voix (17,47 % des suffrages exprimés) lors du premier tour, se classant ainsi en quatrième position, derrière Mohammed Morsi, Ahmed Safiq et Hamdine Sabbahi. Représentant d'un islam politique se voulant compatible avec les valeurs de la démocratie libérale, il fonda dans la foulée de la présidentielle de 2012 le parti de l'Égypte puissante. Critique à l'égard de l'expérience au pouvoir des Frères musulmans, il n'applaudit pas pour autant leur renversement par l'armée en 2013. Lors du référendum constitutionnel de 2014, il appela d'abord à voter non, avant de se tourner vers l'abstention du fait de la répression rencontrée par ses militants lors de leurs tentatives de faire campagne. De même en 2018, il caresse l'idée de se porter candidat avant de rejoindre le camp des partisans du boycott. Le 31 janvier 2018, Hamdine Sabbahi appelle lui aussi à l'abstention. Le 13 février, Hisham Genina est arrêté et déféré devant le parquet militaire, suivi le lendemain par Abul-Futuh.

3 – Des électeurs mobilisés par différents moyens

Le régime se trouve ainsi devant la quadrature du cercle : comment mobiliser massivement les électeurs pour participer à des élections sans enjeu en termes d'alternance au pouvoir, tout en refusant toute politisation du débat public ? Il fait alors feu de tout bois, combinant les méthodes d'activation de réseaux clientélistes caractéristiques du système moubarakien – mais sans disposer pour ce faire d'un parti hégémonique tel que l'était le PND –, avec des méthodes qui lui sont davantage propres, telles que la caporalisation des médias et des partis politiques existants.

Le système de Moubarak était en effet entré en crise près d'une décennie avant le début de la révolution de janvier 2011, du fait d'une difficulté croissante à maintenir l'unité du PND, organisateur suprême des réseaux de clientèle liant le régime à la société égyptienne. Alors que le PND s'était structuré, depuis la fin de l'ère sadatienne, autour des élites locales traditionnelles (tribus, grandes familles, propriétaires terriens, hommes de religion, etc.), son équilibre était menacé depuis la fin des années 1990 par la montée en puissance des hommes d'affaires issus de l'*infitâh*, l'ouverture économique lancée par Sadate deux décennies plus tôt. Les grandes fortunes qui se sont constituées à la faveur de cette nouvelle politique économique cherchaient en effet de plus en plus à intégrer la vie politique, entrant ainsi en compétition avec les soutiens traditionnels du régime. Les symptômes de cette crise étaient d'une part l'exacerbation de la concurrence entre différents candidats se réclamant tous du PND, de plus en plus nombreux dans chaque circonscription au fil des différentes échéances législatives, et d'autre part l'opposition de plus en plus spectaculaire entre une « vieille garde » du parti regroupée derrière des figures entrées en politique sous Nasser et une « jeune garde » menée par le fils du président, Gamal Moubarak, et le magnat de l'acier Ahmed Ezz.

Ainsi, les deux caractéristiques les plus saillantes du PND – à la fois réseau apolitique de clientèles et espace d'affrontement entre conservateurs et réformateurs – le rendaient peu apte à survivre dans le contexte d'ouverture politique consécutif à la chute de Moubarak. Dans cette perspective, sa dissolution par la justice le 16 avril 2011 – au motif de « corruption de la vie politique » – a probablement accéléré sa dislocation plutôt qu'elle ne l'a provoquée. L'absence de ligne idéologique claire manifestée par le PND a en effet favorisé la dispersion d'une partie de sa clientèle et son réalignement sur des lignes de clivage fonctionnelles ou culturelles, tandis que la lutte intestine opposant conservateurs et réformateurs s'est traduite dans ce nouveau contexte par la mise en concurrence sur le marché électoral de différents projets de restauration autoritaire ou de réformes graduelles du régime. Dans les faits, l'année 2011 a été marquée par un sauve-qui-peut généralisé des membres de l'ex-PND, alors qualifiés du sobriquet de *feloul*, terme désignant les « résidus d'une armée en déroute ». Durant les élections de 2011, beaucoup

d'entre eux ont cherché à obtenir l'investiture de partis politiques libéraux, voire islamistes, afin de sauver leur siège de député. À côté de ces démarches individuelles de recyclage politique, certains partis pré-existants étaient investis par des partisans de l'ancien régime, alors que d'autres étaient même créés spécifiquement pour défendre un projet de restauration autoritaire. Fondés principalement sur des réseaux d'affaires à dimension souvent purement locale, ces partis s'avérèrent incapables de s'unir et affrontèrent le verdict des urnes en ordre dispersé, ne parvenant à faire élire qu'une dizaine de députés.

Ce n'est que lors des élections présidentielles de 2012 que ces réseaux parvinrent à se cristalliser temporairement pour soutenir deux candidats porteurs de deux projets concurrents : Ahmed Shafiq, candidat de la restauration autoritaire (ou en tout cas du coup d'arrêt au processus révolutionnaire), et Amr Moussa, candidat de la réforme graduelle du système. Significativement, Ahmed Shafiq n'était soutenu par aucun parti politique, alors que Amr Moussa fédérait les libéraux modérés (tels que le parti Wafd, et le parti Ghad de Moussa Moustafa Moussa) et d'anciens réformateurs du PND. Il se classa finalement cinquième, avec 11,1 % des suffrages exprimés, soit près de 2,6 millions de voix. Cependant, la campagne électorale d'Ahmed Shafiq – bien qu'étant parvenue à placer son candidat en deuxième position derrière celui des Frères musulmans – ne servit pas de base à la création d'une organisation partisane tournée vers la prise du pouvoir. À partir de la fin de l'année 2012, les partisans de l'ancien régime soutinrent la contestation qui visait alors le président Morsi et l'organisation des Frères musulmans. Ils se gardèrent bien cependant de mettre en avant l'un des leurs, laissant le devant de la scène au Front de salut national, mené par le triumvirat Hamdin Sabbahi, Mohammed Al-Baradei et Amr Moussa.

Consécutivement à la reprise en main du pays par l'armée à partir de l'été 2013, les *felou* se firent plus visibles dans les médias et les administrations, mais même dans ces conditions éminemment favorables pour eux – celles d'une restauration autoritaire –, ils affrontèrent une fois de plus les élections parlementaires de 2015 en ordre dispersé. En effet, en dépit des efforts déployés par une partie de l'appareil d'État pour fédérer les partisans de Sissi, les élections de 2015 virent s'affronter au moins deux tentatives concurrentes de restaurer le lien entre la société et l'État brisé par la dislocation du PND² : la création d'un parti politique – le parti de l'Avenir de la Patrie – visant à incuber de futures élites modernisatrices, et la constitution d'une coalition électorale – « pour l'amour de l'Égypte » – cherchant à fédérer partis politiques et « personnalités » soutenant le président. Ces deux tentatives avaient en commun de vouloir moderniser le rapport entre l'État et la société, la première en remplaçant les élites traditionnelles par une nouvelle élite résultant de la fusion de jeunes révolutionnaires ralliés au régime, de

² Bahgat, « Anatomy of an Election », *Mada Masr* (en ligne), 14 mars 2016 – <https://www.madamasr.com/en/2016/03/14/feature/politics/anatomy-of-an-election/>, consulté le 3 juillet 2018.

représentants de différentes organisations professionnelles, et de technocrates issus des administrations, et la seconde en les noyant dans un ensemble plus vaste dont le noyau dur serait constitué par des partis politiques à l'idéologie plus ou moins définie (réformateurs, libéraux, voire socialistes).

En 2018 néanmoins, aucun de ces deux projets n'étant parvenu à maturation, la campagne électorale de Sissi est marquée une nouvelle fois par l'absence d'une organisation de soutien unique. Il n'existe même pas une seule campagne officielle, mais plusieurs³, assistées par différents partis politiques et institutions étatiques, para-étatiques et de la société civile, mais aussi par la plupart des députés indépendants (qui constituent la majorité du Parlement élu en 2015) et par des chefs d'entreprises. De nombreux commerçants et entreprises privées arborent ainsi des banderoles pro-Sissi sur tous les grands axes et nœuds de circulation. Par exemple, à Agami, dans la banlieue industrielle d'Alexandrie, les aciéries Ahmed Ezz (l'ancien leader, aux côtés de Gamal Moubarak, de la « jeune garde » du PND) affichent leur soutien à Sissi, tout comme les clubs ouvriers de différentes usines. Au niveau national, deux hommes d'affaires – Al-Sharqawi (restauration) et Swidi (concessionnaire automobile) – jouent un rôle important dans l'organisation de la campagne pro-Sissi, en dehors des partis politiques. Ces derniers ne sont pas pour autant exclus de cette campagne, mais y occupent un strapontin. Ainsi, le parti de l'Avenir de la Patrie, bien entendu, mais aussi le parti national d'Égypte (ancien parti *feloul* des élections de 2011 qui avait pratiquement disparu de la scène politique dans l'intervalle), les partis libéraux Wafd et Égyptiens libres, et même les salafistes du parti Nour, organisent des meetings pro-Sissi. De leur côté, les députés font campagne dans leurs districts. Mais partis et élus ne constituent qu'une force d'appoint dans ces élections, aux côtés des syndicats et ordres professionnels, des organisations religieuses (confréries soufies, mais aussi la Prédication salafiste et diverses organisations chrétiennes), des associations, des clubs sportifs, etc.

Le 19 mars, par exemple, plusieurs meetings de soutien à Sissi ont lieu sous l'égide de la campagne *Kullinâ ma`ak*, organisés soit par une université (à Port Saïd), soit par un club municipal (à Mansoura), soit encore par un député de la circonscription (à Tanta). Le même jour, dans le sillage de la visite officielle du président soudanais Omar al-Bashir, le parti de l'Avenir de la Patrie organise un meeting dans le stade du Caire, où le président Sissi en personne prend la parole pour remercier les électeurs de l'étranger (qui avaient alors déjà voté). Encore le même jour, dans le jardin Madinty de la nouvelle capitale, une fête de soutien à Sissi est organisée par la campagne *Min agl Masr*, avec des concerts de plusieurs chanteurs égyptiens. L'entrée est gratuite. Durant toute la durée de la campagne, d'ailleurs, l'on assiste à des fêtes dans les rues (danse, musique et drapeaux brandis) attirant surtout de jeunes personnes. L'hymne officiel de la campagne est le chant

³ Citons *Tahiya Masr* (« Vive l'Égypte »), *Kullinâ ma`ak* (« nous sommes tous avec toi »), *Min agl Masr* (« Pour l'Égypte »), *Yalâ Sissi* (« Allez Sissi »), *Muwatan* (« Citoyen »), *Da'am Masr* (« Soutien à l'Égypte »).

d'un corps d'armée : *'alû eh ?* (« Ils ont dit quoi ? »). Le discours de mobilisation a en effet une dimension quasi-militaire. Sur les chaînes d'information, un slogan revient continuellement : « *Chaque voix est une balle dans le cœur des traîtres* ». D'autres slogans sont néanmoins plus mesurés, tels que : « *La sécurité est le premier des droits de l'homme* ». Mais même non-violents, les clips de campagne sont très émotionnels, comme par exemple *Da`wa* (« Un appel »), dans lequel un vendeur de *foul*⁴ reçoit une enveloppe contenant un dessin d'enfant représentant un bateau, ainsi qu'une invitation à aller voter. De son côté, enfin, Moussa Moustafa Moussa est quasiment absent des médias, et son matériel de campagne apparaît seulement dans les endroits où sont susceptibles de passer des étrangers (devant les gares, à proximité des ambassades et de la place Tahrir, dans le quartier résidentiel huppé de Zamalek) et à proximité du local de son parti au Caire. Cette discrétion du seul candidat concurrent au président sortant permet d'ailleurs dans bien des cas de dissimuler les appels à voter Sissi derrière l'aspect d'un discours « civique » incitant simplement à « participer » aux élections. De ce fait, la neutralité de l'État et des médias est formellement respectée.

Au-delà des aspects organisationnels et émotionnels, la campagne électorale est également marquée par le recours à la carotte et au bâton. D'un côté, l'État menace les abstentionnistes d'une amende (menace d'ailleurs régulièrement brandie lors des élections en Égypte, mais jamais mise à exécution) et – selon plusieurs témoignages⁵ – les employés de différentes administrations et entreprises sont enjoins à aller voter sous peine de voir leurs futurs avancements bloqués par la hiérarchie, et de l'autre des camions de boucherie et d'épicerie affrétés par *Tahiya Masr* et le ministère de l'Intérieur sous le nom *Amân* fournissent aux électeurs des denrées alimentaires à un prix inférieur à celui du marché. Enfin, des négociations collectives informelles ont probablement eu lieu dans diverses entreprises, administrations et universités, puisque le 28 mars (dernier jour du vote), la télévision montre des étudiantes allant voter en masse dans le gouvernorat de Daqqaliyya, ainsi que les ouvriers de Mahalla se rendant tous ensemble aux urnes à la sortie de l'usine.

⁴ Plat populaire à base de fèves, souvent vendu dans la rue derrière un équipement sommaire transporté en carriole.

⁵ Voir par exemple M. Mohie et W. Ahmed, « Sugar, rice and everything nice: mobilizing voter turnout in Egypt's presidential election », *Mada Masr* (en ligne), 28 mars 2018, <https://www.madamasr.com/en/2018/03/28/feature/politics/sugar-rice-and-everything-nice-mobilizing-voter-turnout-in-egypts-presidential-election/>, consulté le 6 juillet 2018

4 – Des résultats permettant au régime de continuer sur sa lancée

Même si les chiffres de la participation sont en nombres absolus comparables à ceux de 2014 (24,3 millions contre 25,3), l'on constate un déclin du taux de participation (41,5 % contre 47,5 %) lorsque l'on rapporte ces chiffres au nombre d'électeurs potentiels, qui a dans le même temps augmenté (59,1 millions contre 53,6). Un autre indice de l'érosion de la popularité du président est l'augmentation spectaculaire du nombre de bulletins nuls (1,8 million en 2018, contre 1 million en 2014). Ainsi, même si ces chiffres demeurent importants – et peut-être même supérieurs à ce qu'espéraient les partisans du régime, puisqu'un tract distribué quelques jours avant le vote estimait que dix millions de voix suffiraient à faire taire les critiques de Sissi à l'étranger –, ils trahissent néanmoins une montée de l'insatisfaction dans certains secteurs de l'opinion, d'autant que la mobilisation électorale a paru dans l'ensemble beaucoup moins spontanée que quatre ans plus tôt.

Quoi qu'il en soit, et malgré les appels d'une partie de l'opinion libérale pro-Sissi à faire du second mandat du président celui de la restauration des libertés publiques, une nouvelle vague de répression a ciblé dans les mois qui suivirent les élections de nombreux opposants liés à la révolution du 25 Janvier. Par ailleurs, une nouvelle loi sur la presse a été adoptée par le Parlement au mois de juin, étendant les délits de presse aux comptes sur les réseaux sociaux disposant de plus de 5 000 abonnés. Enfin, du côté des partisans les plus conservateurs du régime, plusieurs voix se sont élevées demandant une modification de la Constitution permettant à Sissi de briguer de nouveaux mandats. Cette réforme désirée devrait aussi permettre de lever les obstacles juridiques empêchant les députés de changer d'affiliation partisane en cours de mandat. En effet, le nouveau projet de restauration du lien État-société – qui semble faire aujourd'hui quasiment l'unanimité parmi les élites – consiste à fusionner les partis politiques existants afin de les rassembler en trois ou quatre organisations partisans efficaces et aux contours idéologiques clairement définis. Malgré les pressions en ce sens émanant des autorités, cette stratégie fait actuellement face à deux obstacles : les dirigeants des partis en question sont réticents à se noyer dans un ensemble plus vaste qui leur coûterait leur positions, et la quasi-totalité des partis concernés préféreraient – en cas de fusion – rejoindre un parti de la majorité présidentielle dépourvu d'identité idéologique plutôt que de risquer de se trouver dans l'opposition, fut-elle « constructive » et intégrée au jeu parlementaire. Les futures échéances électorales – élections locales en 2019 et législatives en 2020 – sont ainsi susceptibles d'accompagner une nouvelle restructuration du système partisan égyptien, mais sans doute plus modeste qu'espérée.

Le grand défi du second mandat reste celui de la réforme de l'État et de l'administration locale. La Constitution de 2014 prévoit en effet une délégation de pouvoirs aux autorités

locales élues, ainsi qu'une autonomie budgétaire des collectivités à tous les échelons. Néanmoins, les assemblées locales élues en 2008 (les *mahalliyât*) ont été dissoutes en juin 2011, et jamais réélues depuis. Si la loi encadrant les futures élections locales est en discussion au Parlement depuis 2017, elle n'a toujours pas été votée, l'une des difficultés se présentant aux députés étant que la Constitution de 2014 a imposé en ce domaine de nombreuses contraintes au législateur, notamment en termes de quotas (femmes, chrétiens, jeunes, handicapés). L'autre difficulté tient au manque de lisibilité du paysage politique égyptien, qui rend difficile de prévoir quels seront les effets de tel ou tel système électoral en termes de distribution du pouvoir entre les différentes forces soutenant – de manière plus ou moins critique – le régime. En d'autres termes, il s'avérera sans doute délicat de contrôler l'issue du scrutin. Une réforme de l'administration locale est néanmoins rendue nécessaire tant par le contexte international (pressions des bailleurs de fonds en faveur de la « bonne gouvernance ») que par la demande sociale de participation aux affaires locales, qui sert dorénavant d'exutoire à la poussée de politisation commencée en 2011, et qui a dû abandonner – pour un temps du moins – tout horizon révolutionnaire. Cette réforme est donc perçue comme l'un des moyens de mettre un terme à la crise de l'État, qui a éclaté au grand jour lors du Printemps arabe, conduisant depuis à l'effondrement de plusieurs pays de la région. Si l'État égyptien a survécu à cette crise, il lui appartient désormais de modifier ses rapports à son environnement – à commencer par sa propre société – afin de poser les fondations d'une stabilité durable. Un tel objectif passe par la réduction des inégalités sociales les plus criantes, à commencer par les déséquilibres territoriaux qui servent de soubassement à l'extrême polarisation qui a affecté le paysage politique égyptien dans les années 2012-2013, entraînant l'échec de la transition démocratique amorcée en février 2011.

BIBLIOGRAPHIE

- Alfi A., « Sirâ` bidûn siyâsiyya: al-nukhab az-zabâ`iniyya bayn ad-dawla wal-ahzâb [Un conflit dépolitisé : les élites clientélisées entre l'État et les partis] », *Ru`â misriyya*, n° 7, août 2015.
- Al-Shaykh S. (dir.), « Al-idâra al-mahalliyya [L'administration locale] », *Badâ'il*, n° 12, 2015.
- Bahgat H., « Anatomy of an Election », *Mada Masr* [en ligne], 14 mars 2016, <http://www.madamasr.com/en/2016/03/14/feature/politics/anatomy-of-an-election/>, consulté le 3 juillet 2018.
- Bashandî M., « Al-ahzâb waz-zabâ`iniyya al-mû`assassiyya: mâdhâ turîd ar-rasmâliyya al-misriyya!? [Les partis et le clientélisme institutionnel : que veut le capitalisme égyptien !?], *Ru`â misriyya*, n° 12, janvier 2016.
- Ben Nefissa S. et A. A. Arafat, *Vote et démocratie dans l'Égypte contemporaine*, IRD-Karthala, Paris, 2005.
- Gamblin S. (dir.), *Contours et détours du politique en Égypte. Les élections de 1995*, Paris/Le Caire, L'Harmattan/Cedex, 1997.
- Hermet G., Rouquier A. et J. Linz, *Des élections pas comme les autres*, Presses de la FNSP, 1978.
- Hilâl `A. D. et alii, *`Awdat al-dawla. Tatawur an-nizâm as-siyâsî fî Misr ba`ad 30 Yûnyû [Le retour de l'État. L'évolution du système politique en Égypte après le 30 Juin]*, Al-Dâr al-misriyya al-lubnâniyya, 2015.
- Kohstall F. et F. Vairel (dir.), *Égypte Monde arabe*, 3^e série, n° 7, 2011.
- Mohie M. and W. Ahmed, « Sugar, rice and everything nice: Mobilizing voter turnout in Egypt's presidential election », *Mada Masr* [en ligne], 28 mars 2018, <https://www.madamasr.com/en/2018/03/28/feature/politics/sugar-rice-and-everything-nice-mobilizing-voter-turnout-in-egypts-presidential-election/>, consulté le 6 juillet 2018.
- Steuer C. (dir.), « L'État égyptien en quête de stabilité », *Égypte Monde arabe*, 3^e série, n° 16, 2017.
- (dir.), « Les élections de la révolution (2011-2012) », *Égypte Monde arabe*, 3^e série, n° 10, 2013.